

Guyancourt, le : 24/04/2023
Objet : Extension de la reconnaissance de compétences
Réf : SCE 68140-2023-271

CRITT MTDS
SITE CHARLEVILLE MEZIERES
Mme/M. CLOTILDE GAILLIOT
9 rue Claude Chrétien
CAMPUS SUR ARDENNE
F-08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Madame Gailliot,

Le département Ingénierie Matériaux Métallique vous informe qu'il a été décidé que la reconnaissance de compétences de votre laboratoire sera prolongée à cause du délai rencontré.

L'extension de la reconnaissance de compétences du laboratoire CRITT Matériaux Innovation prend effet à compter du 26 Janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2023.

Pendant cette période de prolongation, un audit peut être programmé. Pendant cette période de prolongation, le renouvellement de l'accréditation sera étudié afin de créer une nouvelle reconnaissance de compétences pour trois ans suivant le document « Evaluation de la compétence d'un fournisseur ou prestataire en mesures, essais ou calculs » ref RPIFMESUR20150008 V1.2.

Rappel des méthodes reconnues : **Salt Spray Test** RNES-G-00001 **+Oxide Rate** RNES-G-00008
ECC1 Steel RNES-G-00005
ECC1 Aluminum RNES-G-00009_1.1

Restant à votre disposition pour tout complément d'informations, je vous prie d'agréer, Madame Gailliot, l'expression de mes sincères salutations

Philippe MICHEL
Chef du Service 68140
Original Signé



24 avril 2023